



## Une foire aux Vins toujours très fréquentée

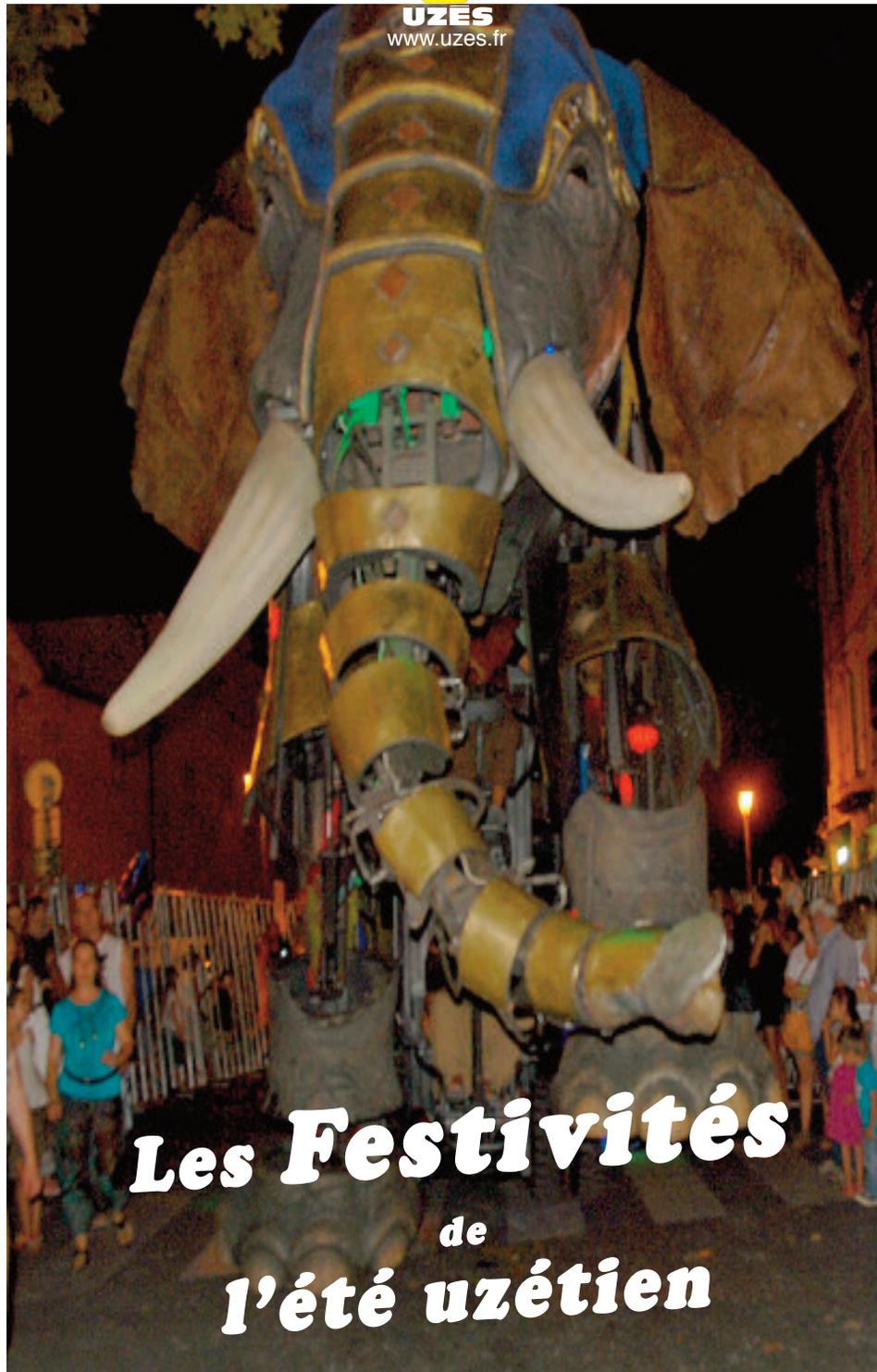


Page 10

## NUITS MUSICALES Un très bon cru !



Page 6



## Les Festivités de l'été uzétien

## la Fête Votive 2011 en photos



Page 8

## Deux Uzétiennes à l'honneur

Bernadette Fenwick reçoit la médaille de la Ville  
Yvette Doumens reçoit la Légion d'honneur

Page 12

## Adoption du schéma de coopération intercommunale



Page 2

## JEUNESSE : les activités de l'été



Page 14

## JOURNÉES EUROPEENNES DU PATRIMOINE



Page 12

## LES MANIFESTATIONS DE SEPTEMBRE 2011

- Dimanche d'Uzès
- Foires
- Forums

Page 15

## Conseil municipal du 22 juin

# Adoption à l'unanimité du schéma de coopération intercommunale

### 1- Comptes administratifs

M. de Seguins Cohorn présente un résumé des cinq comptes administratifs gérés en 2010, qui sont conformes aux comptes de gestion dressés par le receveur et propose d'affecter les résultats à l'équilibre des sections d'investissement et sur les reports à nouveau pour le reliquat.

M. le Maire ayant quitté la salle, sous la présidence de M. Joly, 1er adjoint, le conseil approuve successivement les 5 comptes administratifs par 21 voix pour et 6 oppositions (2 groupes minoritaires), les 5 comptes de gestion et les affectations proposées sont approuvés par 21 voix pour et 6 abstentions.

A M. Jourdan qui l'interroge sur des ratios, M. de Seguins Cohorn renvoie au travail en commission.

### 2- Rapport sur l'eau 2010

M. Maurin présente un résumé du rapport 2010 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement : les analyses de l'eau distribuée ont toutes été conformes aux normes de potabilité, le prix est resté inférieur à la moyenne du territoire de l'agence de l'eau, le rendement du réseau s'est un peu affaibli, le rendement de la station d'épuration a répondu aux normes sous réserves de quelques difficultés liées à la mise au point du dispositif de prétraitement d'Haribo. Il souligne l'intérêt du forage des Fouzes qui a été sollicité 33 jours pendant l'année, pour fournir de l'eau à la ville sans aucune perturbation.

M. Jourdan observe que le prix est en constante augmentation et dépasse la moyenne régionale et qu'il y a une baisse du rendement du réseau. M. Chapon lui répond que sa conclusion tarifaire est erronée puisqu'il compare des prix uzétiens 2010, avec une moyenne régionale 2008 et regrette autant que lui qu'il n'y ait pas d'amélioration du rendement, malgré un



renforcement des effectifs en encadrement et en exécution.

Mme Salze s'interroge sur une éventuelle action contre les recherches en matière de gaz de schiste : une motion sera proposée au prochain conseil.

### 3- Restauration St Etienne Avenants tranche conditionnelle 2



M. Bonneau expose que la tranche conditionnelle 2 de la restauration de l'église St Etienne est physiquement terminée. Il convient pour la solder administrativement de passer un certain nombre d'avenants de régularisation ;

les crédits nécessaires ayant été inscrits au budget primitif 2011. Le conseil approuve :

- Un avenant n° 1 au lot 1 : (Maçonnerie- Pierre de Taille / Entreprise Selle) pour acter la répartition des travaux entre le titulaire et son cotraitant en paiement direct.

- Un avenant n° 2 au lot 1 : pour des travaux supplémentaires demandés en cours de chantier et un coût supplémentaire dû à l'arrêt du chantier pendant la saison estivale 2010 (39.424,36 €/ht).

- Un avenant n° 3 au lot 1 : pour des travaux d'urgence et de sécurité liés à des désordres découverts à la base du clocher (31.650.04€/ht)

- Un avenant n° 1 au lot « Sculpture » : pour acter d'une part le changement de titulaire, le premier étant décédé, les travaux ont été confiés à son cotraitant et d'autre part, pour approuver des travaux supplémentaires pour 3.187,50 €/ht. Adopté à l'unanimité

### 4- Plan départemental de randonnée

Mme Debaudringhien présente la requête du Conseil Général d'approuver sur la commune d'une part, une modification du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée de Gard (PDIRP) entre le moulin de Carrière et Gisfort et d'autre part, l'inscription d'une boucle nord autour de la Fontaine d'Eure. Adopté à l'unanimité.

### 5- Commission extramunicipale Nuits musicales

M. de Seguins Cohorn explique qu'à l'initiative de la Ville, et en accord avec l'association « Les Nuits musicales d'Uzès » organisatrice depuis 1994, il est proposé de créer une commission extra municipale ayant pour finalité de faciliter l'organisation de ce festival en assurant, par un dialogue entre les différentes parties prenantes, une réflexion autour des projets artistiques,

## Conseil municipal du 22 juin (suite)

une concertation sur la communication, et la recherche commune des moyens financiers et techniques nécessaires. Cette Commission portera un avis consultatif sur l'ensemble des sujets relatifs aux Nuits, laissant à l'opérateur, la responsabilité de l'élaboration et de la mise en œuvre du Festival.

Elle sera composée de 8 membres : le Maire d'Uzès, président, qui pourra désigner un président délégué ; trois membres du Conseil Municipal ; une personnalité extérieure au Conseil Municipal, désignée par le Maire ; un représentant de l'association « Les Nuits Musicales d'Uzès », désigné par l'association ; un représentant de l'association des « Amis des Nuits Musicales d'Uzès », désigné par l'association et le directeur des Nuits Musicales d'Uzès.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la création de cette commission et désigne à l'unanimité aussi pour le représenter : Mme M.J. Perrot, M. T. de Seguins Cohorn, M. A. Taisserre avec comme suppléante Mme M-C. Tomas.

### 6- Transfert propriété crèche

Mme Rougier rappelle que depuis le 1er janvier 2011, la compétence « Petite Enfance » a été transférée à la Communauté des Communes de l'Uzège (CCU). Conformément à la réglementation, un rapport de la CLECT a analysé les aspects financiers de ce transfert. Ce rapport approuvé à l'unanimité par le conseil communautaire et les conseils municipaux membres, prévoyait que la CCU se porterait acquéreur de l'immeuble abritant la crèche /halte garderie propriété de la commune d'Uzès. La CCU a proposé un mode d'estimation qu'elle souhaite appliquer à tous les opérations de transfert, basé sur le coût de revient de la construction après déduction des subventions reçues et du remboursement de la TVA. Ce coût est ensuite réévalué sur la base de l'indice du coût de la construction de l'Insee. Enfin, il en est déduit les années d'amortissement déjà courues. Le terrain d'assiette a lui été estimé par le Service de Domaines. Ce calcul aboutit à une proposition globale d'acquisition de 250.000 €.

Le conseil municipal approuve à l'una-



nimité ce transfert de propriété, autorise le maire à signer tous les actes nécessaires.

### 7- Schéma départemental de coopération intercommunale, SDCl

M. le Maire expose que par lettre en date du 2 mai 2011, Monsieur le Préfet a notifié au conseil municipal le projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCl) qu'il a élaboré en application de la loi du 16 décembre 2010 et qu'il a présenté à la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCl). Pour que cette dernière instance puisse se prononcer, les avis des conseils municipaux, communautaires et syndicaux sont sollicités sur ces projets de modification de la situation intercommunale existante. Le but de cette procédure est de réorganiser, de rationaliser et de réduire le nombre d'établissements intercommunaux (EPCI, Syndicats) afin d'en améliorer l'efficacité qui souffre aujourd'hui d'un empilement des structures et d'un enchevêtrement des compétences.

#### Le conseil municipal d'Uzès décide :

● D'émettre un avis favorable au projet de création d'une communauté élargie

par fusion des trois CC de l'Uzège, du Grand Lussan, du Pont du Gard et l'extension aux 7 communes isolées d'Aubussargues, Baron, Bourdic, Collorgues, Foissac, Garrigues-Sainte Eulalie, Saint Dézéry et à celle de Domazan.

Cet avis favorable est conditionné au maintien de la globalité de ce projet.

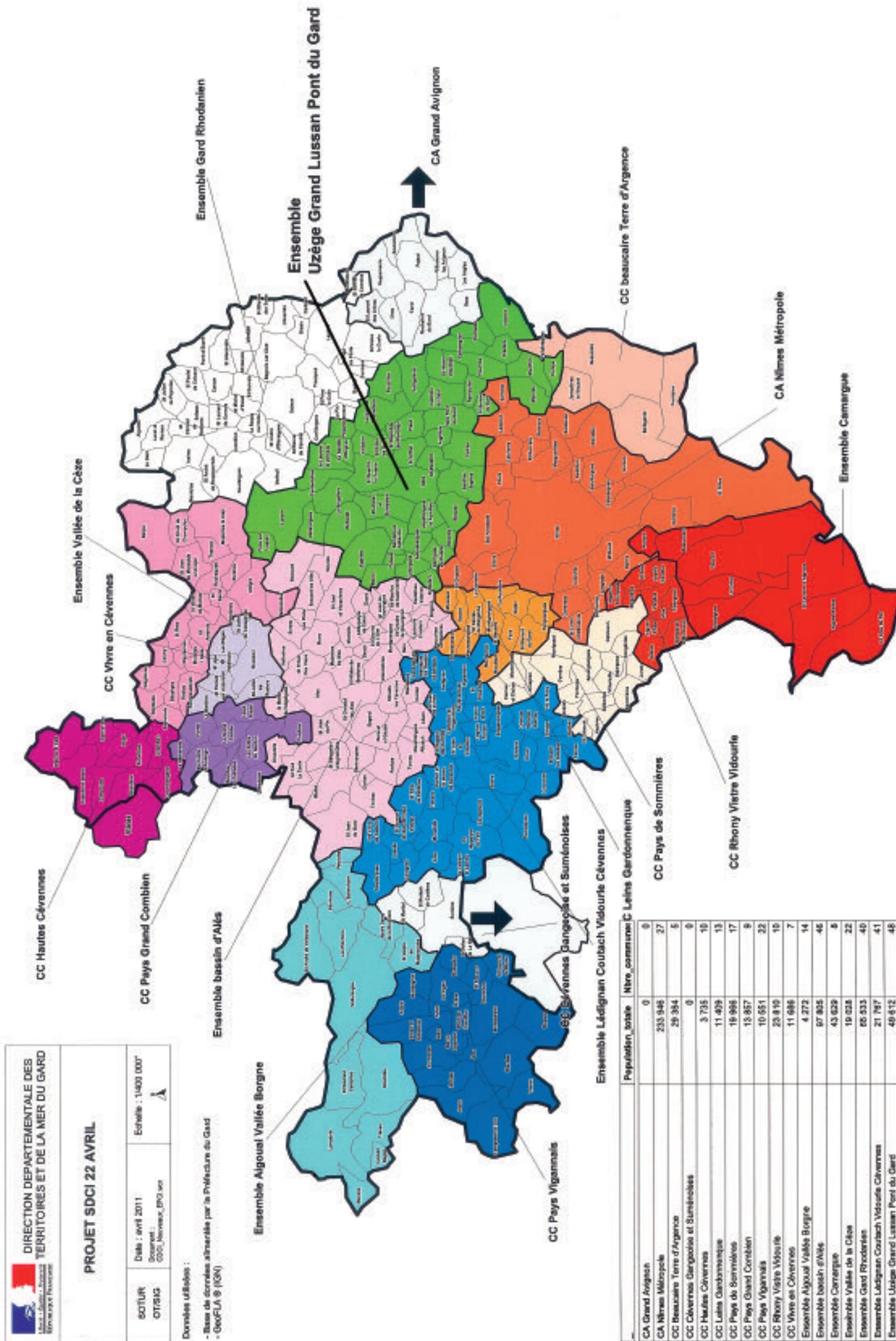
Si la C.C. du Pont du Gard venait à en être retirée, la Commune d'Uzès refuserait le périmètre d'une communauté simplement élargie à quelques communes, et demanderait à être rattachée à une structure intercommunale ayant une taille suffisante (au moins 50 000 habitants) et les moyens financiers qui en découlent pour travailler efficacement au développement du territoire. Il est à noter également que cette éventuelle modification du périmètre proposé remettrait en cause les dispositions concernant les autres établissements de coopération intercommunale contenues dans le projet préfectoral. Adopté à l'unanimité étant précisé que les deux groupes minoritaires refusent toute intégration éventuelle à l'agglomération de Nîmes.

● D'émettre un avis favorable à la fusion du SICTOM de la Région d'Uzès et du SMICTON de St Chaptes compétents en matière de collecte des ordures ménagères dans le but de transférer réellement, à terme, cette compétence au nouvel EPCI par dissolution du syndicat unique qui serait ainsi créé. Unanimité.

● D'émettre un avis favorable la dissolution du Syndicat Mixte de Défense des Forêts de l'Uzège par un transfert de ses compétences au nouvel EPCI. Unanimité.

● D'émettre un avis défavorable au maintien du SISSU qui n'assume plus aucune compétence ni aucune mission en matière d'organisation scolaire et demande sa dissolution. Approuvé par 21 voix pour et 5 abstentions (groupes minoritaires moins M. Subtil).

● D'émettre un avis favorable au transfert des missions et moyens du Pays Uzège Pont du Gard au Syndicat Mixte du SCOT de l'Uzège déjà existant. Unanimité.



Ce nouveau d coupage g ographique intitul  sch ma d partemental de coop ration intercommunale, suite   la loi du 16 d cembre 2010 sur la r forme des collectivit s territoriales, propose de r duire les  tablissements communaux, au nombre de 34 dans le Gard sous forme d'EPCI, les 226 syndicats et rattacher les 12 communes isol es. Cette nouvelle configuration g ographique, en vert sur la carte, pr voit 16 EPCI dont 3 communaut s d'agglom ration, 172 syndicats et aucune commune isol e. Le r sultat d finitif de cette consultation est pr vue d'ici la fin d cembre apr s avis de la commission d partementale de coop ration intercommunale, CDCI, charg e de statuer.

## Deux Uzétiennes distinguées

# Bernadette Fenwick, citoyenne d'honneur d'Uzès, reçoit la médaille de la Ville

Le 24 juin dernier, Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès, a remis la médaille de la Ville à Bernadette Fenwick, en la distinguant par la même occasion "citoyenne d'honneur d'Uzès". Cette cérémonie s'est déroulée en présence de sa famille, de ses amis, des représentants des associations culturelles de la ville et de nombreux élus municipaux venus lui rendre hommage.

Une manière de récompenser cette grande dame qui œuvre depuis des années au développement culturel de la ville. Propriétaire du château de St Privat à Vers Pont du Gard, elle a contribué à la restauration d'Uzès en rénovant de nombreux immeubles qu'elle a acquis. Elle est également à l'origine du prestigieux festival de musique classique, les Nuits musicales d'Uzès où elle a su apporter ses compétences. Sa passion pour cet art, lui vient de son grand-père qui fut le directeur de l'opéra de Paris de 1914 à 1945. Elle a ensuite créé l'association Tutti, qui propose aujourd'hui les concerts de très grandes qualités gratuits au jardin de l'Evêché. On lui doit le Festival de la Nouvelle



Danse qui clôture sa sixième édition car c'est elle qui a présenté son créateur Didier Michel au maire d'Uzès. Femme passionnée et d'exception, ses nombreuses actions ont permis à Uzès de s'enrichir à ses côtés.

# Légion d'honneur pour Yvette Doumens, et son engagement pour le tourisme

Yvette Doumens reçoit la légion d'honneur des mains d'Hugues Bousiges, préfet du Gard, le 13 avril dernier, pour son implication et son engagement dans le tourisme au service de la ville d'Uzès. Nombreux sont les amis et les personnalités présentes, M. Sutour, sénateur et M. Rosier, Président de la fédération nationale des OT.

Présidente de l'office de tourisme d'Uzès et de l'union des offices de tourisme du Gard, elle s'adresse au maire de la commune, Jean-Luc Chapon, en ces termes "la Belle de

*pierre ou la belle endormie*" comme l'avait qualifiée un journaliste "voulait vivre du tourisme et du patrimoine". L'office de tourisme s'installe alors dans un "Magnifique bâtiment" du XVIIème siècle, la Chapelle des Capucins. Au moment où elle prend ses fonctions à la mairie d'Uzès, en 1983, la ville renaît après sa restauration et la mise en valeur de son secteur sauvegardé. Dans les années 1960, la marquise de Crussol d'Uzès proche d'André Malraux attire le ministre sur les terres gardoises et l'amène à faire bénéficier le Duché du secteur sauvegardé. Le Plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la ville, PSMV, est officiellement lancé en mars 1978 après sa création en 1965. En 1997, Jean-Luc Chapon crée la première association du même nom qui permet à plusieurs villes de se fédérer autour d'un même engouement pour que la ville développe son entité et son identité.

Le Préfet qualifie Yvette Doumens, "de femme d'exception" au parcours méritant "qui depuis trente et un ans œuvre pour la cause publique et le tourisme". Médaillée d'or du tourisme pour ses 22 ans de dévouement à cette cause par son prédécesseur, il y a six ans. Pendant quinze ans, elle officie au conseil d'administration de la fédération nationale des offices de tourisme de France. Elle siège actuellement au conseil national du tourisme.



## Nuits Musicales d'Uzès

# Les 41èmes nuits musicales d'Uzès :

Vendredi 29 juillet, Eric Desnoues, directeur artistique des Nuits musicales d'Uzès a présenté le bilan de cette 41ème édition qui a eu lieu du 15 au 28 juillet, en compagnie d'Yvette Doumens, présidente du festival, du vice-président et du trésorier de l'association des amis des Nuits musicales. Un bilan plus que satisfaisant pour une édition de qualité.



**A**utour de trois lieux magnifiques, le public a voyagé de Venise à Londres à travers neuf concerts. 185 artistes (contre 103 en 2010) ont interprété des chefs d'œuvres de la musique baroque (Vivaldi, Purcell, Haendel...), dont certains morceaux inédits, qui n'ont été que très peu interprétés par le passé. Des moments magiques, hors du temps. Et le public ne s'y est pas trompé, avec un taux de fréquentation de 98%. 5 335 spectateurs se sont déplacés cette année, venus de l'Uzège (25,3%), de la région (44,8% hors Uzège), de France (22,1% hors région) et de l'étranger (7,8%). Un succès principalement dû à la programmation et la présence d'artistes d'exception (Philippe Jaroussky, Alexandre Tharaud, Jean Tubéry...) mais aussi grâce à la volonté des Nuits musicales de rendre ces concerts accessibles : le prix moyen du billet cette année approchait les 40 €, avec un éventail de prix large, de 9 à 95 €.

En 2011, le budget du festival s'est élevé à 326 000 €, dont 61% proviennent des recettes de la billetterie, 22% des subventions allouées par la ville d'Uzès très impliquée dans le déroulement du festival, 9% du mécénat des Amis des nuits musicales et 8% du Département. 65% du budget est reversé dans la programmation artistique.

Jean-Luc Chapon accueillant deux personnalités : M. Proust, conseiller européen, et M. Raffarin, ex-premier Ministre.

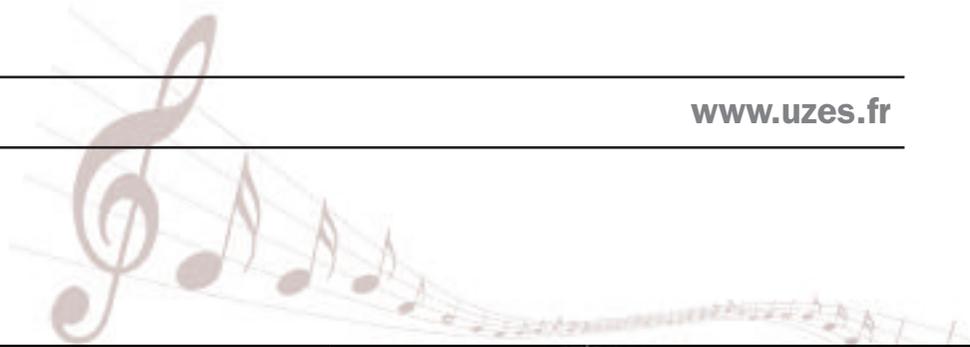


Encore un succès, le mécénat des Amis des nuits musicales augmente de deux points entre 2010 et 2011. Cette association, à but non lucratif réunit des

amateurs de musique qui souhaitent concourir au rayonnement du festival, participer au financement de ses activités et mener une action auprès de différents publics. Depuis 2006, sa date de création, l'association a reversé plus de 98 000 € au festival. Preuve d'un succès et de l'attachement du public aux Nuits musicales d'Uzès.

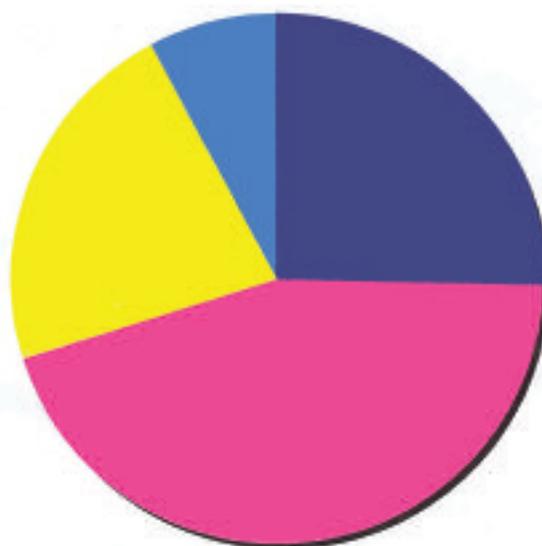
Pour clôturer ce bilan, la présidente Yvette Doumens a souligné l'organisation quasi parfaite du festival. *"Derrière ces chiffres, il y a des gens qui ont passé des soirées extraordinaires - dans des lieux magnifiques. Il existe une véritable harmonie entre la ville et le festival. Je suis fière d'y être associée"* a-t-elle déclaré avant de se dire confiante pour l'avenir, car la popularité de la manifestation augmente chaque année un peu plus. Concernant la prochaine édition, son élaboration a déjà commencé avec une programmation qui s'inscrit dans la continuité de 2011.

# un très bon cru !

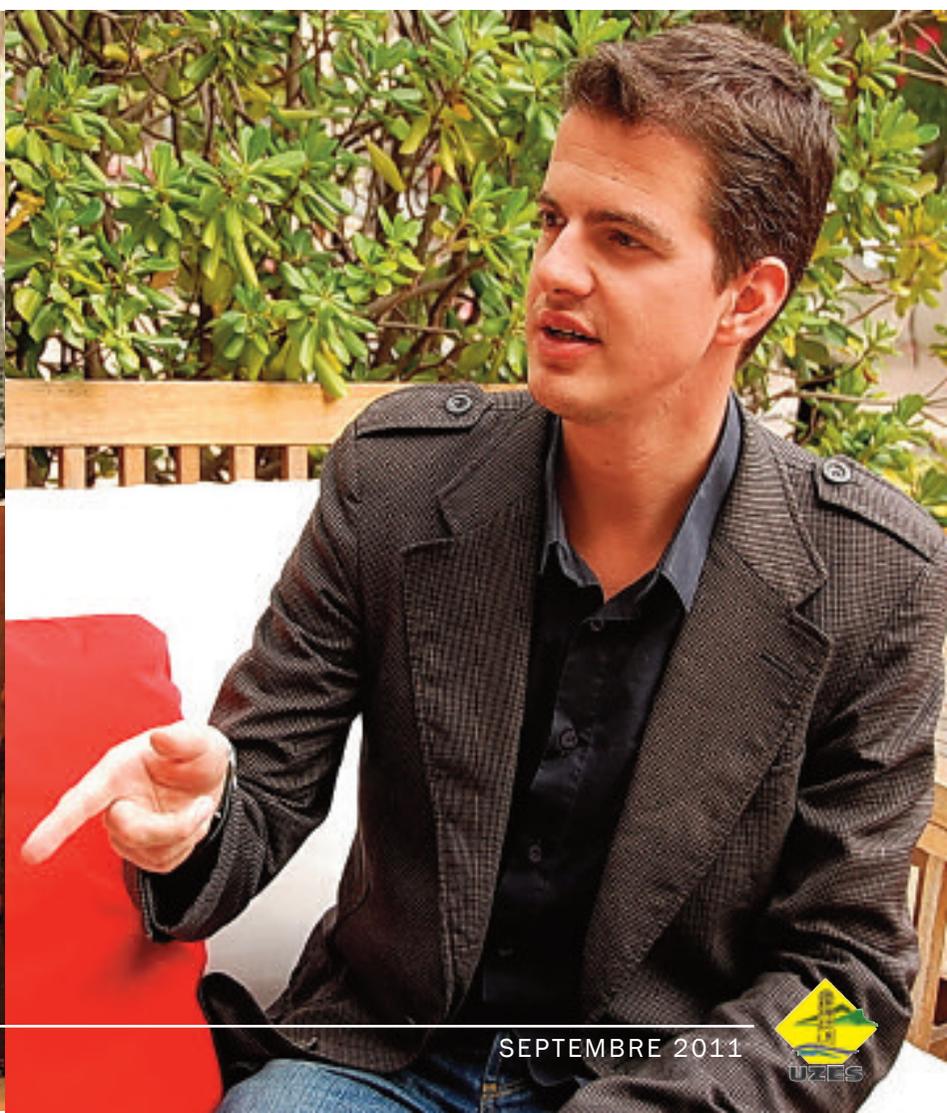


## RÉPARTITION DE L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DU PUBLIC DES 41ÈMES NUITS MUSICALES D'UZÈS

	%
Uzège	25,3
Gard et Région Languedoc Roussillon hors Uzège	44,8
France hors Languedoc Roussillon	22,1
Etranger	7,8
	100,0



- Uzège
- Gard et Région Languedoc Roussillon hors Uzège
- France hors Languedoc Roussillon
- Etranger



Fête Votive du 5 au 9 août

# Enorme succès populaire m

Raccourcie d'un jour, la fête votive 2011 l'a été encore du samedi avec l'annulation de diverses manifestations à cause de la pluie. Cela n'a pas rafraîchi pour autant la population qui a répondu en masse à tout ce qui lui a été proposé.



*Le monstre Elefantasia,  
pièce maîtresse de la Pégoulade*



*La Rêverie avec Equatica*



*La Fiesta des P  
place aux Her*



*Un petit déjeuner fort fréquenté  
pour ouvrir la vote*

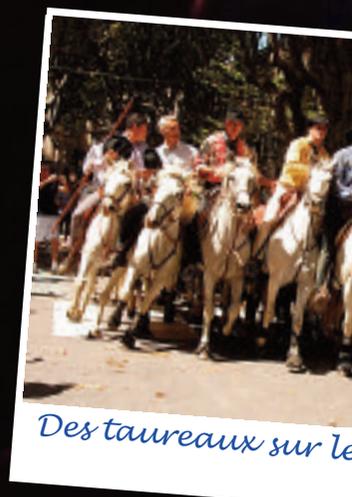
*Les Electros Soirées écourtées à cause  
des intempéries, mais fort suivies*



*Beaucoup de monde  
pour la Pégoulade*



*La musique avec  
"Y a de la joie"*



*Des taureaux sur le*

# algré la pluie



*Les pitchounets,  
les*



*Le repas dansant avec 450 convives*



*Les Sevillanes de Collorgues*



*L'incontournable  
Patrick Sébastien,  
pour un succès attendu*



*Le concours de belote  
sous les arcades de la mairie*



*Les boulevards*



*Le concours d'abrivados remporté  
par la manade du Seden*



*Le Grand prix des Cévennes de la  
Chanson remporté par  
Frédérique Bertrant*

Les 12, 13 et 14 août sur l'Esplanade

# Une foire aux Vins toujours très fréquentée



Ouverture de la foire, avec autour de Luc Reynaud, Frank Proust, conseiller européen, Denis Bouad, vice-président du Conseil général, Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès, Dominique Grenier, président de la Chambre d'agriculture du Gard.

Luc Reynaud, Président du Comité de Promotion Agricole d'Uzès, détient les secrets de la réussite de la Foire aux Vins : parfaite organisation, ouverture vers la nouveauté, collaboration intelligente avec le Lions Club d'Uzès, les boulangers, les compagnies bachiques, le lycée des Métiers d'Art... Et bonne entente avec la météo !

Le plus beau stand : le domaine de Cabotines, à Collias





Le Prix d'Excellence et les Médailles d'or qui ont reçu les trophées réalisés par Fiorina Ilidis et Caroline Domenge, du Lycée Guynemer, et les œuvres du concours de peinture.

Les bénévoles du Lions Club qui ont servi plus de 1500 repas



Les fougasses des boulangers

Une animation culturelle autour des 58 stands



La participation des compagnies bachiques



# Uzes

17 et 18 septembre  
2011

Photographies  
Les machines à vapeur du festival  
Archives municipales  
Le Tour de France  
Musée d'Art  
André Gide en visite avec l'équipe  
Collection Musée municipal  
Le Baron de Castille - le grand tour de France  
Collection privée  
Le Brivard d'Uzes, un livre voyageur  
Grand ancien Mobiliscope

« Le voyage  
du patrimoine »

## Journées européennes du patrimoine



Consultez le programme complet sur l'agenda  
[www.uzes-culture.com](http://www.uzes-culture.com)

Office de Tourisme d'Uzès et de l'Uzège  
Chapelle des Capucins, place Albert 1er  
tél. 04 66 22 68 88  
[www.uzes-tourisme.com](http://www.uzes-tourisme.com)

## Programme des journées européennes du patrimoine

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2011

de 10h à 18h30 : visite guidée

### DUCHE D'UZES

place du Duché

Visite commentée du Duché, demeure historique privée, adultes : 10 € (tarif réduit), moins de 12 ans : gratuit ; Tél. : 04 66 22 18 96  
www.duche-uzes.fr

de 10h à 12h et de 14h30 à 18h.

### MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Entrées : 9, rue port Royal ou 41, le Portalet. Visite de l'exposition de cartes postales anciennes « De moulins en filatures, de boutiques en ateliers » parcours économique et industriel de l'Uzège en cartes postales (gratuit). Sélection de livres et documents, sur le thème  
Tél. : 04 66 03 02 03  
www.uzes-mediatheque.com

de 10h30 à 12h et 14h à 18h :  
visite guidée

### JARDIN MEDIEVAL

Impasse Port-Royal

Visite guidée de l'ensemble fortifié (gratuite) - Visite de la tour du Roi, payante (1,5 euro).  
Tél. 04 66 22 38 21  
www.

jardinmedievaluzes.blogspot.com

à 14h : visite guidée

### VALLEE DE L'EURE

Visite commentée par l'archiviste de la Ville d'un parcours pédestre d'environ 4 km où sera évoqué le patrimoine économique et industriel du site au cours des siècles (moulins, filatures...)

2h30 (gratuit) 30 personnes max. Rendez-vous parking de la vallée de l'Eure, accès piéton parc du Duché ou voiture par la route de Bagnols-sur-Cèze  
Tél. 04 66 22 68 88  
www.uzes-tourisme.com

a 14h30 : visite guidée

### OFFICE DE TOURISME D'UZES ET DE L'UZEGE

Place Albert 1er

Visite guidée conduite par un guide conférencier agréé du Ministère de la culture, histoire et patrimoine de la ville d'Uzès. Durée : 2 h (gratuit) 30 personnes max.  
Tél. 04 66 22 68 88  
www.uzes-tourisme.com

de 14h30 à 17h : visite guidée

### HOPITAL LOCAL

route de Nîmes

Visite du vitrail et des travaux de la

section Arts Plastiques du Lycée Charles Gide, salle d'animation de l'Hôpital général  
Tél. 04 66 63 71 41

A 15h, à 16h, à 17h.

### HOTEL DE ROSIER

2 rue Port-Royal

Visite de la salle des Vertus (stucs et décors peints début XVIIIe), demeure historique privée. Visites limitées à 20 personnes. Durée : 30 min. (gratuit).  
Tél. : 04 66 22 68 88

De 14h30 à 18h

### CHAPELLE DE LA MEDIATHEQUE

9 rue Port-Royal

Philippe Dutilleul : "L'art de la copie", Van der Linden et les grands Maîtres.  
Tél. : 04 66 03 02 03  
www.uzes-mediatheque.com

de 15h à 17h

### CATHEDRALE ST THEODORIT

Place de l'Evêché.

Visite libre de la cathédrale

### EGLISE SAINT ETIENNE

Boulevard Victor Hugo

Visite libre de l'église Saint Etienne  
De 15h à 18h

### MUSEE GEORGES BORIAS

Ancien Evêché 2ème étage

de 15h à 18h, visites des collections du musée et de son exposition temporaire « André Gide, un album de famille » (gratuit).

- à 15h30, visite guidée par l'attachée de conservation "Échanges et voyages, l'appel du lointain ». De la Préhistoire au XIXe siècle, les objets du musée témoignent d'échanges commerciaux intenses et parfois surprenants. Durée : 45 min. (gratuit).

- à 17h; visite guidée par l'attachée de conservation « André Gide, le voyageur ». Italie, Maghreb, Congo, URSS... un écrivain toujours en mouvement, une oeuvre nourrie par ses voyages et ses rencontres. Durée : 45 min. (gratuit).  
Tél. : 04 66 22 40 23  
uzesmusee.blogspot.com

à 10h : visite guidée

uzesmusee.blogspot.com

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2011

### VALLEE DE L'EURE

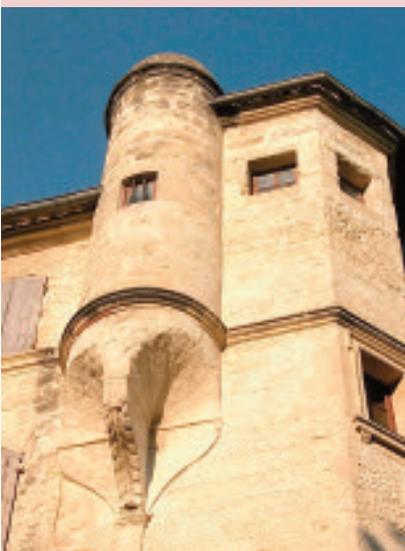
Visite commentée par l'archiviste de la Ville d'un parcours pédestre d'environ 4 km où sera évoqué le patrimoine économique et industriel du site au cours des siècles (moulins, filatures...)  
2h30 (gratuit) 30 personnes max. Rendez-vous parking de la vallée de l'Eure, accès piéton parc du Duché ou voiture par la route de Bagnols-sur-Cèze  
Tél. 04 66 22 68 88  
www.uzes-tourisme.com

de 10h à 18h30 : visite guidée

### DUCHE D'UZES

place du Duché

Visite commentée du Duché, demeure historique privée, adultes : 10 € (tarif réduit), moins de 12 ans : gratuit - Tél. : 04 66 22 18 96 -  
www.duche-uzes.fr



A 10h15, à 10h30, à 14h15, à 14h30 :

### OFFICE DE TOURISME D'UZES ET DE L'UZEGE

Place Albert 1er

visites guidées conduite par un guide conférencier agréé du Ministère de la culture, histoire et patrimoine de la ville d'Uzès. Durée : 2 h (gratuit) 30 personnes max.  
Tél. 04 66 22 68 88  
www.uzes-tourisme.com

de 10h30 à 12h et 14h à 18h

visite guidée

### JARDIN MEDIEVAL

Impasse Port-Royal

Visite guidée de l'ensemble fortifié (gratuite) - Visite de la tour du Roi, payante (1,5 euro).  
Tél. 04 66 22 38 21  
www.

jardinmedievaluzes.blogspot.com

De 11h à 13h et de 14h30 à 18h

### CHAPELLE DE LA MEDIATHEQUE

9 rue Port-Royal

Philippe Dutilleul : "L'art de la copie", Van der Linden et les grands Maîtres.  
Tél. : 04 66 03 02 03  
www.uzes-mediatheque.com

### HARAS NATIONAUX

A 14h : visites libres

a 16 h Présentation :

- à 14h, visites libres du Haras National d'Uzès, découverte des installations, des métiers, des chevaux et ânes présents sur le site, avec le personnel du Haras National d'Uzès, présentation des voitures hippomobiles.  
Durée : 2h (gratuit).

- à 16h, présentation du travail de Lucien Gruss. Durée : 1h (gratuit).  
Tél. : 04 66 22 68 88 - Chemin Mas des Tailles (route d'Alès)  
www.haras-nationaux.fr

de 15h à 17h

### CATHEDRALE ST THEODORIT

Place de l'Evêché.

Visite libre de la cathédrale

### EGLISE SAINT ETIENNE

Boulevard Victor Hugo

Visite libre de l'église Saint Etienne

De 15h à 18h

### MUSEE GEORGES BORIAS

Ancien Evêché 2ème étage

- de 15h à 18h, visites des collections du musée et de son exposition temporaire « André Gide, un album de famille » (gratuit).

- à 15h30, visite guidée par l'attachée de conservation "Échanges et voyages, l'appel du lointain ». De la Préhistoire au XIXe siècle, les objets du musée témoignent d'échanges commerciaux intenses et parfois surprenants. Durée : 45 min. (gratuit).

- à 17h ; visite guidée par l'attachée de conservation « André Gide, le voyageur ». Italie, Maghreb, Congo, URSS... un écrivain toujours en mouvement, une oeuvre nourrie par ses voyages et ses rencontres. Durée : 45 min. (gratuit).  
Tél. : 04 66 22 40 23  
uzesmusee.blogspot.com

Service municipal animation jeunesse

# Des activit s accueillies avec int r t

Le programme estival propos  par le service municipal animation jeunesse anim  par R gis, Salim et Brahim a tenu toutes ses promesses. Les animations avec entr e libre qui se sont tenues dans la salle de la Fonderie, place de Verdun, ont connu une fr quentation r guli re d'une vingtaine de participants, tout comme les rencontres sportives qui se sont tenues aux quartiers des Amandiers et des M riers.

Les sorties avec une participation modique ont connu une demande  lev e, plus importante que la possibilit  d'accueil : karting au p le m canique d'Al s, accrobranche   Anduze, canyoning   Saint-Jean-du-Gard, Jet-ski   Beaucaire, randonnée en quad...

La semaine importante a  t  celle pass e dans les Hautes-Alpes, sur le th me des activit s   risques : canyoning avec rappel, hot-dog, quad en for t, bou e tract e...

L' quipe d'animation pr pare maintenant le programme des prochaines vacances scolaires. **Contact : 04 66 68 17 87**



Uzès au jour le jour ... Uzès au jour le jour ... Uzès au jour le jour ... Uzès au jour le jour

## Samedi 10 septembre



### Forum des associations culturelles et caritatives

de 14h30 à 17h30, salle de l'Ancien Evêché



### Forum des associations sportives

de 9h à midi, cour de la Mairie

Communiqué de la Mairie

## P.V. Electronique

Depuis début juillet, les automobilistes trouvent sur le pare-brise de leur véhicule un papillon blanc qui les informe qu'ils ont été verbalisés pour une infraction à la réglementation du stationnement.

Il leur est indiqué que l'amende sera envoyée directement au domicile, comme cela se passe par exemple pour les radars.

Des nombreux contrevenants viennent demander des explications à la police municipale qui n'est pas concernée. En effet, ce sont les gendarmes qui ont mis en vigueur le procès-verbal électronique. Il convient donc de s'adresser à la brigade de gendarmerie, avenue Moïse Charas.

# A savoir...

## Les Dimanches d'Uzès

Organisés par l'ACVV (Amicale des Commerçants de la Vieille Ville)

- Dimanche 11 septembre, place aux Herbes  
Foire aux Plantes d'automne
- Dimanche 18 septembre, place aux Herbes  
Journée des Enfants  
Grand déballage pour les enfants
- Dimanche 25 septembre, place aux Herbes  
Journée de la Laine et de la Soie

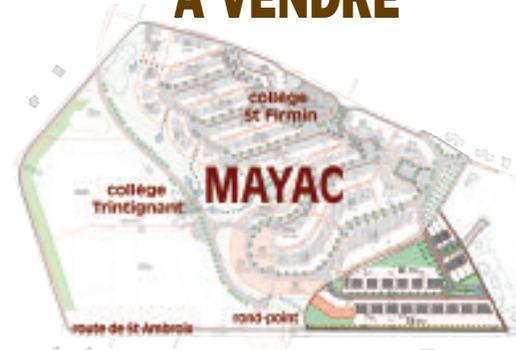
## Mais aussi...

- Mardi 11 octobre : Foire de la Saint Firmin
- Jeudi 17 novembre : Foire aux Poulains



**QUARTIER MAYAC**

## TERRAINS CONSTRUCTIBLES A VENDRE



**TERRAINS ENTIÈREMENT  
VIABILISÉS**  
(eau, électricité, gaz,  
téléphone, assainissement)  
**ZAC déjà aménagée,  
exemptée de  
LA TAXE LOCALE D'ÉQUIPEMENT  
SHON\* 170 m<sup>2</sup> en R+1  
187,08 euros/m<sup>2</sup> TTC**

Renseignements :  
Mairie d'Uzès (1er étage)  
Tél. 04 66 03 42 46  
courriel : [terrain\\_mayac@orange.fr](mailto:terrain_mayac@orange.fr)

\* surface hors œuvre nette

# UZÈS

# VILLE PROPRE



**TOUS  
ENSEMBLE  
NOUS  
POUVONS**

Après la campagne Propreté lancée il y a un an, qui commence à porter ses fruits, une deuxième campagne a également été efficace.

Prochainement, vont être distribués de nouveaux documents.



**UZES**

**NOTRE VILLE EST  
NOTRE ENVIRONNEMENT  
PROTEGEONS LE !**

[www.uzes.fr](http://www.uzes.fr)